

# La tentation inavouée de Nicolas Martin

MONS Le jeune échevin PS ne réfute pas complètement l'idée d'un duel avec Elio Di Rupo

Il n'est pas inutile de tirer des plans sur la comète socialiste montoise ! L'heure du soulèvement des jeunes pousses du PS contre Elio Di Rupo, bourgmestre du chef-lieu du Hainaut depuis 2000, n'a pas encore sonné. Mais ce vendredi, on a perçu dans le discours du député-échevin Nicolas Martin une curieuse petite musique. Elle laisse entendre que le successeur tout désigné pense parfois à accélérer le rythme de son destin, le matin devant sa glace, en ne se rasant pas...

Nicolas Martin est une trouvaille majeure d'Elio Di Rupo. Mais le jeune élu s'est vite senti pousser des ailes, et le costume de numéro deux commence à devenir un peu étroit. Certes son échevinat du Logement et du Commerce lui offre une belle visibilité. Comme d'autres, il a eu le droit de goûter à l'écharpe de bourgmestre faisant fonction quand le titulaire du poste était empêché. Ses passages dans des cabinets ministériels et son mandat actuel

de député wallon lui ont permis de grandir à son rythme. Mais le citoyen d'Hyon vient encore de le rappeler : il veut être bourgmestre de Mons !

Quand ? Ce n'était pas la question ce vendredi, à Mons. Nicolas Martin avait coiffé sa casquette de président de la Fédération PS de Mons-Borinage (un poste arraché de haute lutte, sans enthousiasme de la part d'Elio Rupo). Il s'agissait d'expliquer la procédure de désignation des candidats aux futures communales, notamment les têtes de liste, et plus précisément celle qui mènera les troupes socialistes à Mons, suivez notre regard...

Les militants locaux devront trancher. Pour Mons, ce sera le 25 mars, à bulletins secrets, sans possibilité de procurations ou de votes par courrier. Les chefs de file potentiels doivent se déclarer pour le 9 mars. Aucun doute là-dessus : Elio Di Rupo en sera. Et si Nicolas Martin se posait en rival local du grand patron laissant aux affiliés le soin de trancher une

rivalité qui prend forme lentement mais sûrement ?

Il ne le dira pas, il en sourit. Mais Nicolas Martin vient de passer le cap de la quarantaine. S'il doit choisir entre le parlement wallon et la ville, il optera pour Mons, définitivement. Et dans ces conditions, cela ne doit pas être simple, ni agréable de lire qu'Elio Di Rupo compte bien mener son mandat de bourgmestre à terme de six ans s'il est réélu, et qu'« *il est trop tôt pour désigner un successeur à l'hôtel de ville.* »

Alors bien sûr, Martin « *refuse l'idée de toute aventure personnelle* », privilégie « *le consensus interne* » et laissera « *à tous les coups son sort entre les mains des militants, puis des électeurs* ». Mais dire cela ou ne faire qu'y penser, c'est déjà le début d'un aveu. Petit rappel utile au passage : Nicolas Martin avait obtenu 6.024 voix en 2012 et Elio Di Rupo 14.378. ■

E.D.